



Contrôle travail ou pas et plus au domicile de la mere

Par **pascal62100**, le **20/03/2015 à 20:00**

Bonjours,

Je suis divorcé depuis quelques années maintenant, et je paie encore une pension alimentaire pour ma dernière fille bientôt majeure d'ici 1 mois). Cependant, mon ex-épouse m'a envoyée récemment un courrier avec un certificat de scolarité pour des cours à distance. Je pense très fortement que mon ex-épouse veut me cacher encore une fois des choses. J'ai un gros doute sur cette scolarité qui permet à ma fille de travailler même si elle fait ces cours !! D'autre part, j'ai découvert qu'elle a recherché un emploi à plusieurs kilomètres de chez sa mère sans avoir de moyen de locomotion (environ 50 km) donc je soupçonne également qu'elle ne vit plus chez sa mère. Que faire ? Y a-t-il un moyen de découvrir "le poteau rose" sachant que je n'ai plus de rapport avec ma fille depuis 11 ans et avec sa mère non plus . Merci pour vos conseils .

Cordialement